

LETTRE OUVERTE AUX CANDIDAT.E.S. AUX ELECTIONS MUNICIPALES

Depuis plus de 15 ans, le Réseau « Dignité cimetière » de Bretagne, fort de 11 collectifs et associations, œuvre avec et pour toute personne décédée dans l'isolement social, dans la rue, et /ou dans la grande précarité.

Sans ressources suffisantes, souvent coupées de leurs familles, ces personnes peuvent « partir » dans l'indifférence la plus totale, sans le respect dû à tout être humain : des obsèques dignes et une sépulture décente.

C'est cette conviction qui nous amène à vous proposer, vous qui vous présentez comme candidat aux élections municipales, d'inclure dans votre programme cette belle « mesure ». Elle sera un marqueur humaniste fort de votre volonté de prendre en considération toutes les personnes, quel que soit leur statut :

- Permettre l'organisation d'obsèques respectueuses des croyances de la personne -si elles sont connues - : activer un réseau d'acteurs pour rechercher des proches, faire paraître un avis d'obsèques par voie de presse, œuvrer pour le retour du défunt dans sa commune de domiciliation.
- Dans les cimetières de votre commune : intégrer leurs sépultures parmi les autres (pas de carré dédié, pas de caveaux autonomes), veiller à l'harmonisation de leur aménagement parmi les autres tombes. Il s'agit de ne pas poursuivre la ségrégation sociale connue de leur vivant.
- Chaque sépulture bénéficiera d'un aménagement décent avec identification (nom, prénom et dates) du défunt qui l'occupe.
- S'il y a crémation, selon le souhait exprimé par la personne de son vivant, l'urne cinéraire sera déposée dans un lieu approprié. S'il y a dispersion des cendres (selon le souhait exprimé de la personne de son vivant), une plaque d'identification sera apposée près du jardin du souvenir.

Sans ressources suffisantes, parfois isolées, les personnes à la rue savent se mobiliser pour construire des hommages personnalisés avec le soutien des Collectifs et associations. Ainsi celui ou celle des leurs qui décède n'est pas seul (e) pour son dernier voyage.

Prévoir les moyens de les soutenir dans leurs démarches sera une reconnaissance de leur « droit à la cité » dans toutes ses dimensions.

Collectif Dominique BREST

Association Stéphane Bouillon AURAY

Collectif CHANTEPIE

Collectif REDON

Collectif SAINT BRIEUC

Collectif PONTIVY

Collectif CHATEAUGIRON

Collectif RENNES

Collectif VANNES

Collectif FOUGERES

Collectif VITRE